REUNION DU CNE DU 11 JANVIER 2013

RELEVE DE DECISIONS

Participants:

Patrick Viveret, Franck Burbage, Céline Poret, Dominique Normand (par téléphone), Olivier Abel

Excusées: Sandra Laugier, Véronique Dubarry

Le 21 décembre 2012, le premier avis du CNE a été rendu, suite à une saisine. Il a été envoyé au groupe à l'origine de cette saisine. Lors de la réunion du 11 janvier 2013, les membres du CNE se sont principalement concentrés sur l'analyse des quelques réactions formulées sur leur avis.

Ces dernières reposent très clairement la question de la raison d'être du CNE. C'est pourquoi les décisions suivantes ont été prises :

Relevé de décisions :

Décision n°1 : Rédaction de deux communications :

- 1) L'une destinée au Conseil Fédéral, au Bureau Exécutif et, plus largement à l'ensemble du mouvement. Cette communication vise à préparer de futures discussions avec le conseil fédéral et le bureau exécutif.
- 2) L'autre est un message envoyé à l'émetteur de la 1^{ère} saisine. Ce message relatera le cheminement du CNE qui l'a amené à la rédaction du premier avis.

<u>Décision n°2</u>: Préparer une rencontre avec le bureau exécutif.

Cette rencontre devra avoir lieu avant celle avec le conseil fédéral, idéalement pendant la première quinzaine de février.

Décision n°3 : Information de l'émission du premier avis.

Lors du prochain conseil fédéral, l'avis sera communiqué.

Décision n°4 : Faire circuler le 1er avis du CNE sur la liste de diffusion du Conseil Fédéral

Il conviendra d'insister, au moment de la diffusion de notre avis que toute remarque ou réaction peut être envoyée sur l'adresse mail du CNE. La remontée de ces informations est importante.

Décision n°5: Mettre le CNE à l'ordre du jour du conseil fédéral du 23/24 mars

<u>Décision n°6</u>: Suspension de nos travaux en attendant ces réunions

<u>Décision n°7</u>: Un mail sera fait aux responsables pour que les frais de déplacement des membres u CNE, non remboursés à ce jour, soient rapidement réglés